

CHAILLOT EN PARTAGE À LA GOUTTE D'OR
ATELIERS SAISON 2017 / 2018
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Participant(e) 1 :

Nom
Prénom
Age
Adresse
Code postal Ville.....
Tél
Courriel

**Pour les familles, merci de compléter la liste des participant(e)(s) ci-dessous. Le(La) participant(e) 1 sera l'interlocuteur de la famille :*

Participant(e) 2* :

Nom
Prénom
Age

Participant(e) 3* :

Nom
Prénom
Age

Participant(e) 4* :

Nom
Prénom
Age

Participant(e) 5* :

Nom
Prénom
Age

Formulaire à renvoyer

- par mail à gouttedor@theatre-chailot.fr
- par voie postale à l'adresse suivante :

*Chailot Théâtre national de la Danse
Direction du développement et des publics
Projet Chailot en partage à la Goutte d'Or
1 place du Trocadéro – 75 116 Paris*

Inscription au projet

Merci de cocher les ateliers auxquels vous souhaitez participer en indiquant à chaque fois s'il s'agit du (de la) participant(e) 1, 2, 3, 4 ou 5.

Danse

du 1^{er} octobre 2017 au 27 juin 2018, hors vacances scolaires

Atelier femmes

lundi après-midi de 14h à 16h, les lundis 2, 9 octobre 2017, 06, 20 novembre, 04, 18 décembre 2017, 8 et 22 janvier, 5 février, 5, 19 mars, 9 avril, 14, 28 mai, 11 et 25 juin 2018 de 14h à 16h
à Paris ANIM Centre La Chapelle, 26 bd de la Chapelle 75018 Paris

Participant(e)(s) :

Atelier enfants 5-8 ans

mercredi de 14h à 15h30, les 4 octobre, 8, 22 novembre, 6, 20 décembre 2017, 10, 17 janvier, 7, 21 mars, 11 avril, 16 mai, 13 et 27 juin 2018
au centre social AGO, 26 rue de Laghouat

Du 10 janvier au 11 avril, les ateliers enfants auront lieu chaque semaine en alternant danse, chant et arts plastiques

Participant(e)(s) :

Atelier enfants 9-13 ans

mercredi de 16h à 17h30, les 4 octobre, 8, 22 novembre, 6, 20 décembre 2017, 10, 17 janvier, 7, 21 mars, 11 avril, 16 mai, 13 et 27 juin 2018
au centre social AGO, 26 rue de Laghouat

Du 10 janvier au 11 avril, les ateliers enfants auront lieu chaque semaine en alternant danse, chant et arts plastiques

Participant(e)(s) :

Atelier ados 14-20 ans

lundi de 17h30 à 19h, les 2, 9 octobre, 6, 20 novembre, 4, 18 décembre 2017, 5, 19 mars, 9 avril 2018
à la salle Cap Dadi du Gymnase 12 rue de la Goutte d'Or et les 8, 22 janvier, 5 février, 14, 28 mai, 11 et 25 juin 2018 à Chaillot

Participant(e)(s) :

Atelier adultes

mardi soir de 19h à 21h, les 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2017 à Chaillot et les 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre à la Salle Polonceau, 25 rue Polonceau. Lieux à définir ultérieurement pour les 9, 23 janvier, 6 février, 6, 20 mars, 3, 10 avril, 15, 29 mai, 12 et 26 juin 2018

Participant(e)(s) :

Ateliers Parents - Enfants

dimanche de 14h à 16h, les 1^{er} octobre et 17 décembre 2017 à l'ICI rue Léon, puis à Chaillot les 15 octobre, 19 novembre, 21 janvier, 18 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin 2018

Participant(e)(s) :

Arts plastiques

à partir du jeudi 12 octobre 2017 au 21 juin 2018

à Chaillot

- Des stages tout public seront proposés pour des réalisations scénographiques (graff, vidéo, etc.), et d'autres pour la réalisation de costumes, répartition à venir sur les dates suivantes :
jeudi 12 octobre, 16 novembre, 30 novembre, 21 décembre 2017, 18 janvier, 1^{er} février, 15 mars, 22 mars, 5 avril, 3 mai, 17 mai, 7 et 21 juin 2018 entre 14h et 20h (horaires prévisionnels)
Participant(e)(s) :

Chant

- Ateliers pour adultes**, dates et lieux à venir
Participant(e)(s) :

Stages pendant les vacances scolaires

Une semaine de stage regroupera tous les groupes en danse, chant
et arts plastiques en après-midi et soirée

à Chaillot

- Hiver : du 26 février au 2 mars 2018**
Participant(e)(s) :
- Printemps : du 23 au 27 avril 2018**
Participant(e)(s) :
- Été : du 2 au 8 juillet 2018**
Participant(e)(s) :
- Automne : date à déterminer**
Participant(e)(s) :

Vous recevrez la confirmation de votre inscription en septembre.

En cas d'indisponibilité pour l'une des dates prévues au planning, le (la) PARTICIPANT (E) s'engage à prévenir Chaillot.

Chaillot déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux ateliers du projet *Chaillot en partage à la Goutte d'Or*.

Il sera notamment responsable de tout accident qui surviendrait à un tiers sur le lieu des ateliers du fait de leur matériel ou de leur personnel mais non de ceux causés par le fait du (de la) PARTICIPANT (E) ou du matériel du (de la) PARTICIPANT (E).

Le (La) PARTICIPANT (E) certifie bénéficier d'une assurance de responsabilité civile en cas de dommages survenant suite à une imprudence ou une négligence de ce dernier (cette dernière).

Dans le cadre des ateliers et des restitutions de *Chaillot en partage à la Goutte d'Or*, Le (La) PARTICIPANT (E) ne recevra aucune rémunération ni aucun remboursement pour frais de la part de Chaillot.